

**CHARENTE**

# Un seul gagnant : le C.B. de l'Houmeau

Ce Championnat, qualificatif pour le Championnat de France d'Aix-les-Bains, disputé le 28 juin dernier à Chasseneuil, a vu la victoire de deux quadrettes Honneur et Promotion du Club Bouliste de l'Houmeau.

Nous devons des félicitations aux organisateurs de Chasseneuil malgré la trombe d'eau survenue dans la matinée et au Président Roubenne de l'Houmeau qui par sa ténacité et sa présence dans tous les concours a réussi à amener ses hommes au summum de la condition physique pour cette ultime épreuve.

## HONNEUR

Sept quadrettes se disputaient le titre dans cette catégorie. Elles étaient réparties en deux poules. Quatre étaient classées pour les demi-finales éliminatoires dans lesquelles : Messat Serge éliminait Santurette (Hiersac) ; Bousseton éliminait Caron (Chasseneuil).

En finale, Messat Serge, Martin René, Martin Jacques et Melzi Jean du C.B. L'Houmeau étaient champions en battant Bousseton Maurice, Marty Roland, Moreau Pierre et Boutinon du C.B. Saint-Cybard par 13 à 3.

## PROMOTION

Vingt et une quadrettes étaient en présence avec un forfait : Roux de l'A.S. Verriers. Elles étaient réparties en 6 poules avec deux classés par poule. Étaient classées :

Chaminade, Besse et Roubenne du C.B. L'Houmeau ; Kuhn, Duc-Lartigue et Thibeaud de Chasseneuil ; Chatard, Finot et Martin du C.B. Cognac ; Pérochon de Barbezieux ; Pallat des Verriers Cognac ; et Bonnin de Châteauneuf.

Pour les huitièmes de finale éliminatoires : Besse, Pallat, Kuhn et Duc-Lartigue étaient gagnants d'office.

Chaminade éliminait Roubenne (L'Houmeau) 13 à 9 ; Chatard éliminait Martin (C.B. Cognac) 13 à 8 ; Finot éliminait Thibeaud de Chasseneuil) 13 à 4 ; Pérochon éliminait Bonnin (Châteauneuf) 13 à 11.

Quarts de finale : Chaminade bat Kuhn (Chasseneuil) 13 à 5 ; Pérochon bat Finot (C.B. Cognac) 13 à 5 ; Chatard bat Duc-Lartigue (Chasseneuil) 13 à 10 ; Besse bat Pallat (A.S. Verriers) 13 à 10.

Demi-finales : Chatard bat Pé-

rochon (Barbezieux) 13 à 11 ; Besse bat Chaminade (L'Houmeau) 13 à 10.

Finale : Besse Antoine, Besse Jean, Bainche Marcel, Guinet Yvon (C.B. L'Houmeau) battent Chatard, Malé, Viola, L. Bagur (C.B. Cognac) 13 à 11.

## JOUAN VAINQUEUR A COGNAC

Ce concours organisé par le Club Bouliste Cognacais a connu un beau succès malgré la chaleur accablante.

Cinquante quadrettes sur les 64 demandées avec grosse participation des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime auxquels s'étaient joints Buhagar (Bègles), Jullien de Paris, Rey de Lévigac (Haute-Garonne), Jouan de Périgueux, Mouton de Poitiers, etc.

Dès la deuxième partie, après une partie qui ne dura pas moins de quatre heures, Buhagar disparaissait devant Jullien de Paris qui se faisait éliminer à son tour en troisième par Jouan de Périgueux qui devait gagner le concours après avoir battu les Giraud de Rochefort en demi-finales. Brouillet de l'A.S. Verriers qui avait réussi à s'infiltrer dans la galère était battu en demi-finales par Coué de Niort.

En concours complémentaire, Pla battait Bailly de La Rochelle.

## CONCOURS GENERAL

Quarts de finale : Brouillet gagne Boisvert (Saint-Aigulin) à 10 ; Giraud gagne Paquereau (Bourcefranc) à 11 ; Coué gagne Messat (L'Houmeau) à 7 ; Jouan gagne Prous (Lezay) à 6.

Demi-finales : Jouan bat Giraud (Rochefort) 13 à 8 ; Coué bat Brouillet (A.S.V. Cognac) 13 à 4.

Finale : Jouan (A.S.P.T.I. Périgueux) bat Coué (I.B. Niort) 13 à 8.

La Coupe Martell rejoint Périgueux et la Coupe Martini rejoint Niort.

## La Seine-et-Marne à l'honneur au Critérium U.F.O.L.E.P. national à Lons-le-Saunier

Une fois de plus le Comité de Seine-et-Marne a été à l'honneur dans ce critérium national U.F.O.L.E.P. grâce à ses jeunes qui sont parvenus en finale de cette grande compétition.

Après avoir remporté le titre de champion en Honneur à Béthune en 1968, un titre de sous-

les mena 9 à 2 avant de s'incliner (13-9).

Mais il semble que nos représentants laissèrent dans cette confrontation au sommet une grande partie de leurs ressources, ce dont profita Bruyère de la Drôme qui s'était qualifié au petit trot devant la Nièvre (13-2).